

ASSEMBLÉE NATIONALE

MAINTIEN PROVISOIRE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE EN
MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA COVID-19 (N°9) - (N° 14)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 186

présenté par

Mme Regol, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Julien-Laferrière, Mme Rousseau, Mme Sebaihi et
M. Taché

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.